

# **10<sup>ème</sup> Rencontres Chiroptères Grand Sud**

**Le Teich (33) – 25 & 26 novembre 2017**

## **Atelier : Éolien et chauve-souris, où en est-on ? Retour sur le séminaire national**

*Animateurs : Maxime LEUCHTMANN [ML] (GCPC) & Yannick BEUCHER [YB] (EXEN)*

*Secrétaire : Magali Argaud (GCA)*

*De 16h30 à 18h00, en salle multimédia.*

### **Introduction**

ML rappelle qu'il y a de plus en plus de risque concernant l'éolien et les chiroptères, qu'il est important de changer les choses et d'aller de plus en plus vers une régulation des machines. Une thèse a été réalisée au Muséum sur la perte d'habitats et l'attractivité des éoliennes pour les chauves-souris. Cette dernière montre que chaque parc éolien tue des chiroptères, dans tous types de milieux. De plus, elle met en lumière des phénomènes qui peuvent être très locaux. En Allemagne par exemple, on estime que 200 000 chiroptères sont tués par an par les parcs éoliens.

ML et YB alertent sur la perte d'espèces communes, et d'autres à moyen terme. Cela ne concerne toutefois pas uniquement les parcs éoliens. Quid des espèces peu connues ? Comme la Grande Noctule, qui est impactée et qui risque de disparaître avant même qu'on ait eu le temps d'en savoir plus sur cette espèce.

### **Le groupe éolien au sein de la Coordination Chiroptères Nationale (CCN)**

Ce que le groupe éolien fait remonter : il est important de faire 4 passages à différentes périodes pour le suivi mortalité. Un suivi mortalité est censé permettre d'évaluer la mortalité, or le document du ministère ne permet pas, actuellement, cette évaluation tel qu'il est rédigé.

Le groupe éolien préconise un arrêt des machines pendant les périodes à risque. Par exemple, en Suisse et en Allemagne, à partir d'un seuil de vitesse de vent et de température, les machines s'arrêtent complètement. En France, cette mesure reste encore difficile à faire passer. Le groupe éolien souhaite donc amener à une régulation au cas par cas, sur la base d'études sérieuses, dans le cadre de l'étude d'impacts, qui identifient les pics d'activité, périodes à risques... Aux Etats-Unis, les éoliennes ne tournent pas quand elles ne produisent pas, et on évite 74% de la mortalité chez les chiroptères. En France, les développeurs sont d'accord pour ralentir les pales mais pas encore pour tout arrêter. Pour les modèles d'éoliennes les plus anciens, il est parfois même impossible de les arrêter complètement. Quelqu'un dans l'assemblée soulève que : lorsque les éoliennes sont en maintenance, elles sont arrêtées ; donc on SAIT le faire, mais cela abîme l'éolienne prématurément, et donc les développeurs éoliens NE SOUHAITENT PAS le faire.

ML et YB précise que le groupe éolien n'a pu aboutir à une négociation convenable concernant la régulation systématique.

Le discours qui peut fonctionner face au développeur éolien pour arriver à une régulation : « si l'étude d'impact n'est pas conforme, on se retrouve dans une impasse, il est donc important de bien mesurer la viabilité du projet ». Mais souvent, ils ne sont que revendeurs des projets, donc ce n'est pas un argument suffisant.

Le groupe éolien demande au Ministère un suivi en hauteur systématique, lors de l'étude d'impact.

## **Les suivis post implantation**

---

Actuellement, pour les nouveaux parcs éoliens, les recommandations SFEPM ne sont pas toujours suivies. Dans le protocole SFEPM, il est préconisé sur 3 années consécutives. De plus, le nombre de passages est également jugé insuffisant.

Problème des inspecteurs ICPE qui ne sont généralement pas des naturalistes : pour eux, si ça se passe pas bien, c'est un échec industriel. Important de sensibiliser ces gens.

## **Retour du colloque éolien**

---

Un développeur a réalisé une étude uniquement en canopée, et tente de montrer qu'il n'y a pas besoin de mât de mesure pour faire des écoutes en altitude. Ça coûte moins cher... Cette étude est mal accueillie par les chiroptérologues.

## **Dans les autres régions de France**

---

Haut de France : ils ont sorti un guide de l'EI et sur les suivis, éléments de doctrine.

Région Centre : pas de publication mais convention signée avec la FEE, sous l'impulsion de Laurent ARTHUR. Pour tous les parcs : régulation + suivi en hauteur obligatoire.

En région PACA, la DREAL est à l'écoute et tient le bon discours. Il semble donc que la balle soit plus dans le camp des régions qu'au niveau national. Laisser la possibilité aux DREAL de faire leur proposition.

## **Quid du développement offshore ?**

---

En 2030 on estime à environ 30% de l'énergie française produite par ces éoliennes en mer. Exemple Oléron : 120 Km<sup>2</sup>, 120 machines, 1 km de distance entre chaque. Impact qu'on connaît mal.

## **Le suivi de mortalité**

---

Objectif : attention, ce n'est pas de voir la mortalité réelle mais comprendre ce qui se passe pour apporter une réponse correctible. Autre moyen : caméra infrarouge + acoustique ? Le suivi de mortalité est réalisé à l'échelle d'une population locale.

Évaluation du risque de mortalité : l'activité étant hétérogène, il est difficile de prévoir le risque. Sur un même parc, des éoliennes proches peuvent avoir un pattern différent. Variation interannuelle sur un même site avec corrélation des données mortalité : les pics d'activité correspondent avec les données de mortalité récoltées. Concernant le protocole de suivi de mortalité, même avec un passage par semaine, on se rend compte qu'on peut passer à côté des pics d'activité !

Pour évaluer le risque de manière objective au niveau de l'étude d'impact, il est primordial de réaliser un suivi de l'activité en continu (au sol et en altitude) et de le coupler avec un suivi de mortalité.

## **Conclusion**

---

Il en ressort qu'il est difficile de faire bouger les lignes, les lobbyings éoliens sont très puissants. Pour les vieux parcs qui doivent être démantelés, sur lesquels on doit changer des socles etc : grosse pression de la part des syndicats pour ne pas avoir à refaire d'étude d'impact.

Arrêt total des machines sur toute la nuit pour limiter la mortalité ?

Relancer la récupération des études éoliennes auprès de la DREAL par quelques groupes chiros.

Faire remonter les suivis de mortalité pour qu'on puisse y avoir accès. Le Ministère n'est actuellement pas capable de faire une carte avec les localisations de parcs précises.

Ce qui fait consensus : suivi de mortalité réalisé de la semaine 20 à 43 (mi-mai à fin octobre) + suivi acoustique (même période de suivi).

Ce qui ne fait pas consensus : la pression de suivi.

Comment vérifier si la régulation est bien mise en place ? A partir de quel seuil la régulation est-elle jugée efficace ?

Reformation des services instructeurs = rencontrer tous les services (ICPE, autorité environnementale, etc.). Produire une grille de lecture pour qu'ils sachent quoi regarder, avoir une sorte de « *check list* ».

Il est nécessaire d'obtenir un document qui tient la route, et de le sortir assez rapidement, même si on sait qu'on devra revoir la copie dans 10 ans.